

Communiqué de presse
Vendredi 5 juillet 2024, Le Vivier-sur-Mer

Décarbonation de la pêche / Projet ESTEBAM

Première démonstration d'une barge à moteur hydrogène en Bretagne

Sur le port du Vivier-sur-Mer, près de Cancale, la barge mytilicole à moteur hydrogène a fait ses « premiers pas », avec pour objectif de contribuer à la décarbonation de la pêche et de l'aquaculture bretonnes. Résultat du travail d'un consortium associant la CCI des Côtes d'Armor, CMV Amphibie, le cabinet d'architecte naval Pierre Delion, Europe Technologies/CIAM et le Comité Régional de Conchyliculture de Bretagne Nord (CRCBN), le projet ESTEBAM (pour Étude d'une Solution pour la Transition Énergétique d'une Barge Amphibie Mytilicole) a donné lieu à une première démonstration grandeur nature, en baie du Mont-Saint-Michel, en présence des acteurs concernés. La barge a effectué ses premiers tours de roue, équipée d'un moteur thermique hydrogène conçu par l'Italien Dumarey et installé sur place par le chantier CMV Amphibie et CIAM.



Étaient présents ce 5 juillet :

Daniel Cueff, Vice-président de la Région Bretagne à la mer et au littoral, et **Gaël Le Meur**, élue régionale en charge de la filière halieutique, **Sylvain Cornée**, Président de la CRC Bretagne Nord,

Jean Claude Balanant, Président de la CCI des Côtes d'Armor, et Bruno Lorand, chargé des sujets Energie et du projet Armor Hydrogène.

Ghislain Quantel, dirigeant du chantier naval CMV AMPHIBIE

Benoit Pineau, responsable des projets H2 chez Europe Technologies Ciam

Pierre Delion, architecte naval



Le projet ESTEBAM bénéficie du soutien de la Région Bretagne, dans le cadre d'un appel à projets lancé en juillet 2022 en faveur des *transitions énergétiques des filières pêche et aquaculture bretonnes*. La CCI des Côtes d'Armor y a répondu en constituant un groupe de travail regroupant les 5 partenaires cités au-dessus. Le projet du consortium, retenu fin 2022, a été officiellement lancé à Hillion début 2023 et le "rétrofit" d'une barge mytilicole amphibie engagé, l'opération consistant à intégrer un moteur à combustion interne hydrogène de type V8 de 6,6 litres de cylindrée, en remplacement d'un moteur diesel. La Région a participé au financement des opérations à hauteur de **279 800 €** (étude de faisabilité et premiers essais) pour un coût global du projet de **574 000 €**.

Prochaines étapes : la mise à l'eau du bateau, à l'étude auprès des autorités compétentes, pour aboutir ensuite au développement et à l'industrialisation de barges mytilicoles fonctionnant à l'H2 et évitant ainsi les émissions de CO2.

La Région a par ailleurs financé une 2nde opération dans le cadre de ce même appel à projets : le projet PILOTHY, porté par l'Interprofession du Port de Concarneau (IPC). Il s'agit, là aussi, d'accélérer la décarbonation des navires de pêche, via l'intégration d'une pile à combustible H2 à bord d'un bateau existant. Y sont associés les armateurs et les entreprises de l'IPC : Barillec Marine, Piriou Ingénierie, Coprexma, Méca Diesel, Semim et Marinelec Technologies.

Contacts presse :

CCI des Côtes d'Armor - Bruno Lorand au 06 88 63 17 98 ou bruno.lorand@gmail.com

Région Bretagne - Odile Bruley au 06 76 87 49 57 ou presse@bretagne.bzh